



Appel à projet

**Cahier des charges
relatif à l'appel à projet pour la création d'œuvres murales
au sein de la résidence de l'Alma**

CONTEXTE GENERAL

L'OPAC SAONE ET LOIRE

Premier organisme d'habitat social du département, L'OPAC Saône & Loire est un Office Public de l'Habitat à compétence départementale, propriétaire de 28 000 logements et présent sur près de 300 communes. L'OPAC Saône et Loire loge environ 10 % de la population du département soit près de 53 000 personnes.

Sa mission première, dans le cadre de sa politique sociale, est de diversifier et d'adapter son offre de logements afin de répondre aux besoins nouveaux de la population et de proposer un logement de qualité accessible à tous.

C'est aussi d'établir une relation de proximité avec ses locataires en termes de qualité de service, et de viser un meilleur niveau de satisfaction client.

Aux côtés des collectivités locales, L'OPAC Saône et Loire renouvelle, entretient et adapte son patrimoine pour offrir aux habitants un cadre de vie agréable.

Cette approche est adoptée pour le logement ordinaire comme pour le spécifique : Foyer Jeunes Travailleurs, Foyer Logements, Foyer d'Habitat Traditionnel.

En étroite collaboration avec les collectivités locales et le Conseil Général de Saône-et-Loire, l'OPAC développe des actions favorables à l'insertion sociale, professionnelle et économique de ses locataires.

LA RESIDENCE DE L'ALMA

Dans le cadre de la politique sociale abordée dans ses grandes lignes ci-dessus, l'OPAC a créé une résidence à destination des personnes reconnues « travailleurs handicapés », autonomes dans les actes de la vie quotidienne, afin de proposer à ce public un logement dans le droit commun.

Ce programme pour le moins original a été livré en juin 2015. Aujourd'hui occupé par 30 résidents, il propose 30 logements en location, allant du T1 bis au T3. Adaptée et sécurisée, la résidence de l'Alma se situe dans un ancien quartier industriel de Chalon sur Saône et bénéficie d'un emplacement idéal, proche de l'hyper centre, de la gare et de toutes commodités.

OBJET DE L'APPEL A PROJET

Le présent appel à projet vise la création d'œuvres murales au sein de la résidence de l'Alma.

Au travers de cette démarche, l'OPAC Saône et Loire souhaite faire vivre une expérience artistique à ses résidents tout en transformant ce premier de série en une œuvre d'art à part entière.

Les réalisations devront habiller une partie (au choix) des espaces collectifs (couloirs, foyer...) répartis sur 4 niveaux, sur la base de thématiques et d'ambiances diverses.

Le choix des surfaces exploitées et de leur nombre pourront être différentes selon les projets : entrée, cages d'escaliers, murs (2m43 de hauteur jusqu'à 10m de longueur).

Les propositions de productions conceptuelles, abstraites et, ou, figuratives feront l'objet d'un passage devant un jury, afin de déterminer les œuvres retenues et de s'assurer de l'adéquation de l'œuvre avec son environnement.

SPECIFICATIONS TECHNIQUES

ARTICLE 1 : SELECTION DES ARTISTES

1.1 Critères de sélection

Cet appel à projet s'adresse aux artistes ou groupements d'artistes.

Le projet devra intégrer les spécificités du programme et de son environnement.

Les critères ci-dessous permettront de sélectionner parmi les différentes propositions reçues, un ou plusieurs candidats :

- Adéquation de la démarche artistique avec l'environnement, la commande et le contexte du projet.
- Références artistiques.
- Pérennité de l'œuvre.
- Coût de la prestation.

L'implication des résidents dans une ou plusieurs étapes de la conception et de la réalisation de l'œuvre pourrait être un plus.

1.2 Composition du Dossier de candidature

Le ou les artistes devront fournir dans le cadre de leur réponse à la présente consultation :

- Un CV indiquant les contacts de l'artiste : nom, téléphone, courriel....
- Toutes pièces justificatives prouvant le statut légal du porteur du projet. Les candidatures des personnes non déclarées ne seront pas recevables.
- Des références artistiques (photos, book, dossier artistique, catalogue, vidéo, site internet, revue de presse...), accompagnées de légendes et de quelques lignes explicatives si nécessaires.
- Une proposition de projet comprenant une note d'intention, ainsi que les modalités techniques de réalisation de la création (possibilité de voir le site sur demande).
- Un devis comptabilisant l'ensemble des dépenses de matériel, ainsi que le coût de la prestation ou tout autres frais annexes
- Un rétro-planning théorique de la prestation permettant de situer les délais nécessaires à la réalisation de l'œuvre.

ARTICLE 2 : DEROULEMENT DE LA MISSION

Marie Vitart, chef de projet en charge de cette thématique, assurera le pilotage de la mission et la restitution auprès du Directeur de l'Habitat Adapté et des Services et du Directeur Général de l'OPAC Saône et Loire.

La mission se déroulera conformément aux dispositions décrites ci-dessous.

2.1 Les livrables

Les livrables associés à la mission sont décrits ci-dessous :

- 1 maquette de présentation : validée par le comité de pilotage.
- 1 présentation sous forme de diaporama pour la restitution.

Ces documents feront apparaître une vision globale du résultat finale.

2.2 Le pilotage de la mission

Le déroulement de l'opération s'envisagera comme suit :

- 1 réunion de lancement, en présence du ou des artistes retenus. Cette réunion permettra :
 - de confirmer les objectifs du projet,
 - de valider le planning de l'opération,
 - de définir les échanges de données nécessaires au bon déroulement de la réalisation du projet.
- 1 phase de réalisation de 1 mois maximum.
- 1 réunion de restitution du projet au siège de l'OPAC.

2.3 La durée de la mission

La mission devra s'envisager sur entre le mois d'avril et le mois de juin.
La répartition du temps sera précisée par le candidat dans son offre.

2.4 Le planning de la mission

- Date limite de dépôt des dossiers : 26 mars 2016

- Réunion de lancement : début avril 2016
- Lancement de la mission : entre avril et mai 2016.
- Livrable final : juin 2016

ARTICLE 3 : FORMULATION DE L'OFFRE

3.1 Offre financière

Un budget sera attribué à chacun des artistes ou collectifs d'artistes retenus. Il couvrira l'ensemble des frais de déplacement, de la prestation, du matériel, des livrables présentés dans les paragraphes précédents, ainsi que la cession des droits d'auteur.

3.2 Possibilité d'hébergement

Un hébergement sur place ou à proximité pourra être proposé aux artistes.

3.3 Gestionnaire du dossier

L'interlocuteur OPAC sur cette opération est :

Marie Vitart

Hôte d'accueil - Résidence de l'Alma
Direction de l'Habitat Adapté et des Services
marie.vitart@opacsaooneetloire.fr
Tél : 06 70 80 07 87

Les résultats de la sélection seront entérinés par :

Salvatore Iannuzzi

Directeur DHAS
Direction de l'Habitat Adapté et des Services
salvatore.iannuzzi@opacsaooneetloire.fr
Tél : 06 75 52 08 46

